



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 23 septembre 2015 à 18h.00

- Prend acte de la convocation à l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 octobre 2015 SAPJV ;
- Prend acte de la réponse du Nyon-St-Cergue-Morez concernant le rebroussement du bus Car Postal à la halte de Bassins. Un plan est remis par la direction pour rebrousser en amont du passage à niveaux sans devoir manœuvrer sur la voie du NstCM ;
- Décide de mettre à l'enquête le projet de construction de 2 villas jumelles, 4 places de parc intérieures et 4 places de parc extérieures, parcelle 422, Buisson Sarrasin ;
- Décide de mettre à l'enquête complète les travaux de reconstruction d'un cabanon de jardin et d'une pergola, création d'une terrasse, chalet Les Valouses, alpage du Mondion, parcelle 603. Les services cantonaux doivent être consultés vu que c'est une construction hors zone à bâtir ;
- Prend acte du courrier du service de la promotion économique et du commerce (SPECo) au sujet du cautionnement communal des prêts communaux de Télé-Dôle SA ;
- Valide la demande Pocama pour l'inauguration de la salle polyvalente du 9 octobre ;
- Valide les emplacements prévus par le Parc Jura Vaudois pour la pose des panneaux signalétiques ;
- Décide d'accepter la requête d'abattage demandée par Mme Josette Bernard, parcelle 103 pour 10 feuillus, arbres non classés par le plan de classement des arbres ;
- Décide d'acquérir un transpalette avec mesure de poids pour la déchetterie ;
- Prend acte du PV de chantier no 13 du 15 septembre 2015 pour l'aménagement d'une cuisine et chambres froides de l'auberge de la Couronne (UAPE) ;
- Décide d'attribuer les travaux d'installation électriques de la cuisine UAPE de l'auberge à l'entreprise Constantin de Bursins.

Séance levée à 19h.40

La municipalité